



# Formation Continue des DEA et des CCA

**Durée :**  
1 jour



**Horaires :**  
De 08h30 à 12h30 et de  
14h00 à 17h00

**Participants :**  
12 personnes



**Dates :**  
Nous contacter

**Prix :**  
Nous contacter



## Public concerné :

Ambulanciers titulaires du DEA ou du CCA participant à la garde préfectorale.

## Objectif :

Permettre aux ambulanciers titulaires du DEA ou du CCA qui participent à la garde préfectorale, de réactualiser leurs connaissances théoriques et techniques selon les données scientifiques actuelles. Ceci afin de participer efficacement, sur demande du SAMU, à la prise en charge des patients présentant une urgence médicale, chirurgicale, traumatique ou psychiatrique.

Selon l'annexe 5 de la convention tripartite (SAMU-SDIS-Professionnels de Transports Sanitaires) et l'article R6311-5 du code de la santé publique.

## Compétences visées / Contenu de Formation :

- **Restitution** de mémoire de la journée effectuée en 2016,
- Prendre en charge les **hémorragies**,
- Prendre en charge un **accouchement**,
- Prendre en charge un **malaise**,
- Prendre en charge un **patient non coopérant**.

## Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active de découverte,
- Evaluation initiale et continue,
- Travail en ateliers à partir des connaissances antérieures des participants,
- Mises en situations,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...), bassin d'accouchement, ambulance d'entraînement CENTURION,
- Evaluation de la formation par les apprenants,
- Feuille d'émargements,
- Attestation de présence et de formation continue,
- Attestation de revalidation FGSU 2 si prérequis,
- Validation de la 2ème journée FGSU 2 si ne détient pas l'AFGSU 2.

## Equipe pédagogique :

Responsable pédagogique : Dr Aurélie GLOAGUEN

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21.

